**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 09 FEVRIER 2021**

L’an deux mil vingt et un, le mardi neuf février, à dix heures, le Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale s’est réuni sous la présidence de Mme Claire MAS, Adjoint chargé des Affaires Sociales, Vice-Présidente (en visio-conférence).

**Etaient présents :**

* M. Christian DUBOIS (Ordre de Malte)
* M. Hector FEREOL (association Louis Delamare)
* Mme Odile FISCHER, Adjoint au Maire (par téléphone)
* Mme C. GAGNEUX, (Banque alimentaire)
* M. Régis LALLEMAND, Conseiller Municipal
* M. Jean-Pierre ROLLET, Conseiller municipal délégué
* Mme Nicole ETIENNE, Assistante sociale
* M. Gilles CANAYER, Directeur général des services
* Mme Dinah VEMBOULY, secrétaire
* Mme Aurélie GOMEZ, secrétaire

**Etaient absents :**

* M. Jean-Pierre BALY (pouvoir à M. LALLEMAND)
* M. Jean-Pierre BARON (conférence Saint-Vincent de Paul)
* M. Benoît CARLIEZ (Le Grenier)
* Hubert DEJEAN DE LA BÂTIE, président du C.C.A.S (pouvoir à M. ROLLET)
* Mme Catherine DUCREUX, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme MAS)
* Mme Catherine MORICE, (Vaincre la solitude)
* M. Roland RICA, Trésorier du Havre Municipal

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

* *Approbation du dernier procès-verbal du 15 décembre 2020*
* *Compte de gestion*
* *Compte administratif 2020*
* *Affectation du résultat*
* *Budget 2021*
* *Mis à disposition du personnel du C.C.A.S.*
* *Modification de la régie « des quêtes et dons »*
* *Cas particuliers*
* *Questions diverses*

Monsieur Jean-Pierre ROLLET soumet à l’approbation du Conseil d’Administration le dernier procès-verbal en date du 15 décembre 2020.

Celui-ci est approuvé avec 10 voix pour, 0 contre.

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur CANAYER rappelle que le compte de gestion retrace les écritures du Comptable relatives à l’année 2020 et présente le bilan du C.C.A.S.

Résultats d’exercice :

* Investissement Déficit -27 960,34 €

Recettes 4.257 €

Dépenses 32.217, 34 €

* Fonctionnement Déficit - 5.091.43 €€

Recettes 82.374,72 €

Dépenses 87.466,15 €

* Cumulés Investissement 2.957,00 €

Fonctionnement 48.171,96 €

Les comptes étant en parfaite concordance avec ceux du compte administratif, Monsieur ROLLET demande à l’assemblée de bien vouloir l’approuver.

*Le compte de gestion est approuvé avec 10 voix pour, 0 contre*.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Présentation du Compte Administratif 2020, pour approbation.

*EN SECTION DE FONCTIONNEMENT*

- Les dépenses s’élèvent à 87.466.15 €

- Les recettes s’élèvent à 82.374,72 €

- L’excédent antérieur s’élève à 52.263,39 €

Le C.C.A.S. constate un déficit relatif à l’exercice 2020 de - 5.091,43 €

Le C.C.A.S. constate un excédent cumulé de 48.171,96 €

*EN SECTION D’INVESTISSEMENT*

- Les dépenses s’élèvent à 32.217,34 €

- Les recettes s’élèvent à 4.257,00 €

- L’excédent antérieur s’élève à 30.917,34 €

Le C.C.A.S. constate un déficit relatif à l’exercice 2020 de -27.960,34 €

Le C.C.A.S. constate un excédent cumulé de clôture de 2.957,00 €

*Le compte administratif est approuvé avec 10 voix pour, 0 contre.*

**AFFECTATION DU RESULTAT**

L’excédent de fonctionnement cumulé est de 48.171,96 € On inscrit en report à nouveau cette somme de 48.171,96 €.

L’excédent d’investissement cumulé est de 2.957,00 €. On inscrit en report à nouveau la somme de 2.957,00 €

Je vous propose de vous prononcer sur une affectation du résultat à hauteur de 2.957.00 € et un report à nouveau de 48.171.96 €

*L’affectation du résultat est approuvée avec 10 voix pour, 0 contre*

**VOTE DU BUDGET 2021**

Présentation du Budget 2021, pour approbation.

Le Budget 2021 s’équilibre en section de fonctionnement à 100.000,00 €

en section d’investissement à 14.957,00 €

*SECTION DE FONCTIONNEMENT*

***DEPENSES :***

CHAPITRE 011 : Charges à caractère général  18.000.00 €

CHAPITRE 65 : Autre charges de gestion courante 75.000,00 €

CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles 5.000.00 €

CHAPITRE 042 : Opérations d’ordre de transfert entre section 2.000,00 €

***Total des dépenses de fonctionnement*:**  **100.000,00 €**

***RECETTES :***

CHAPITRE 70 : Ventes de produits 828,04 €

CHAPITRE 74 : Dotations, subventions, participations 50.000,00 €

CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels 1.000,00 €

CHAPITRE R002 : Report de 2020 48.171.96 €

***Total des recettes de fonctionnement*:**  **100.000,00 €**

*SECTION D’INVESTISSEMENT*

***DEPENSES :***

CHAPITRE 21 : Immobilisations corporelles 4.957.00 €

CHAPITRE 27 : Autres immobilisations financières 10.000,00 €

***Total des dépenses d’investissement*:**  **14.957,00 €**

***RECETTES :***

CHAPITRE 27 : Autres immobilisations financières 10.000.00 €

CHAPITRE 040: Opérations d’ordre de transfert entre section 2.000,00 €

Chapitre R001 : Report 2020 2.957.00 €

***Total des dépenses d’investissement*:**  **14.957,00 €**

Monsieur ROLLET demande l’avis du Conseil sur ce projet de budget primitif.

*Le budget 2021 est voté avec 10 voix pour, 0 contre*

**Mise à disposition du personnel**

2 agents de la Ville sont mis à disposition du C.C.A.S. Mme Dinah VEMBOULY remplacera Mme Pascale FERAY qui fait valoir son droit à la retraite. Une nouvelle convention doit donc être signée entre la Ville et le C.C.A.S.

Mme Mas remercie Mme Pascale FERAY pour ses nombreuses années de présence et elle souhaite la bienvenue à Mme Dinah VEMBOULY

*Cette mise à disposition est acceptée avec 10 voix pour, 0 contre.*

**Modification de régie**

Suite au changement de personnel au sein du C.C.A.S., un nouveau régisseur doit être nommé pour gérer la régie des « quêtes et des dons ». Mme Dinah VEMBOULY remplacera Mme Pascale FERAY et Mme Aurélie GOMEZ sera la suppléante.

Pour les autres régies, Mme Dinah VEMBOULY sera nommée suppléante.

**Cas particulier**

* Une femme, professeur des écoles, souffrant de la maladie de Lyme est soignée en Belgique. Son état s’améliore, elle a des frais médicaux importants. Elle doit présenter un dossier, comme elle l’a fait en 2020, pour prendre en charge une partie de ses frais par sa mutuelle. Elle a déjà été aidée par le C.C.A.S. jusqu’en décembre 2020. Monsieur ROLLET demande l’autorisation de l’aider bien qu’elle dispose de revenus capitaux mobiliers. Il demande que le C.C.A.S. lui verse 106 € en mandat mensuel jusqu’au mois de décembre 2021 inclus.

*Cette proposition est adoptée avec 10 voix pour, 0 voix contre.*

* Une femme de 52 ans, célibataire, a perdu son emploi puis en a retrouvé un autre où l’embauche promise ne s’est pas faite. Elle vit de petits « boulots », 1 semaine, 1 journée…

Une aide de 81 € mensuelle en tickets service avait été accordée lors de la réunion du conseil le 15 décembre 2020 pour janvier, février et mars 2021.

M. ROLLET demande l’autorisation aux membres de renouveler cette aide de 81 € en tickets service pour la période d’avril à septembre inclus.

*Cette proposition d’aide à hauteur de 81 € en tickets service d’avril à septembre 2021 inclus est adoptée avec 10 voix pour, 0 voix contre*.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le prochain conseil se réunira le mardi 18 mai 2021 à 10h00

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.